Cace
FRC
3861

EXTRAIT

De la Lettre de Meſſieurs les Députés des Communes de la Ville de Marſeille aux États-Généraux, adreſſée à Meſſieurs les Officiers Municipaux de la même Ville, le 28 Juin 1789.

Suivi de l'heureuſe nouvelle de la réunion des Trois Ordres.

LE 25 Juin, l'Aſſemblée Nationale eut lieu avec la réunion de la majorité du Clergé : l'on y continua la vérification des pouvoirs, & on fit le rapport de ceux qui étoient en litige, & qui furent légitimés.

La minorité de la Nobleſſe, au nombre de 44

Membres, Mgr. le Duc d'Orléans à la tête, vint se réunir à l'Assemblée de la Nation, pour la même vérification.

Le 26, M. l'Archevêque de Paris & Mrs. les Evêques d'Orange & d'Autun se réunirent pareillement à l'Assemblée, qui leur en témoigna son contentement. Il se présenta aussi une Députation de Paris, pour déclarer, de la part de tous les Électeurs de la Capitale, leur satisfaction & leur reconnoissance sur la conduite que les Communes avoient tenue jusqu'à ce jour. Les Citoyens de Paris envoyèrent aussi des Députés pour le même objet. Ils furent tous accueillis & admis dans l'Assemblée, & M. le Président répondit à leurs complimens.

Pendant ces deux jours, la minorité du Clergé élut dans sa Chambre un Président & deux Vice-Présidens, & adhéra, par une Délibération, aux dispositions énoncées par Sa Majesté dans la Séance Royale. La Majorité de la Noblesse en agit de même dans sa Chambre particulière & vota une adresse au Roi, pour lui faire part de la même adhésion. La Députation de la Noblesse ayant été reçue, Sa Majesté y a répondu par la lettre suivante :

» Messieurs, uniquement occupé de faire le bien
„ général de mon Royaume, & desirant, par dessus
„ tout, que l'Assemblée des Etats s'occupe des objets
„ qui intéressent la Nation, d'après l'acceptation vo-
„ lontaire que votre Ordre a fait de ma Déclara-
„ tion du 23 de ce mois, j'engage ma fidèle No-

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

„ bleſſe à ſe réunir ſans délai aux deux autres „ Ordres. „

Le 27, il a été fait rapport des pouvoirs des Députés de l'île St. Domingue, qui demandent à être admis, au nombre de vingt, dans l'Aſſemblée des États, quoiqu'ils n'aient pas été compris dans les lettres de convocation. Ils ont été nommés dans leur Colonie. Cette diſcuſſion entraîna des débats aſſez longs ſur l'intérêt & l'importance de cette île & la néceſſité de ſa repréſentation aux États.

Au moment où l'Aſſemblée avoit été ſéparée, & qu'il ne reſtoit plus qu'un très-petit nombre de membres dans la Salle, la minorité du Clergé & la majorité de la Nobleſſe s'y rendirent pour obéir aux Ordres du Roi. M. le Cardinal de la Rochefoucault, portant la parole pour le Clergé, dit :

» Nous ſommes conduits ici par notre amour, » notre reſpect pour le Roi, nos vœux pour » la Patrie & notre zèle pour le bien public. „

Le Duc de Luxembourg parla pour la Nobleſſe & dit :

„ L'Ordre de la Nobleſſe a arrêté ce matin de „ ſe rendre dans la Salle générale, pour donner au „ Roi des marques de ſon reſpect & à la Nation „ des preuves de ſon patriotiſme. „

M. le Préſident de l'Aſſemblée Nationale leur répondit :

„ Le bonheur de ce jour, qui raſſemble les „ trois Ordres eſt tel, que l'agitatiou qui ac- „ compagne une joie vive, ne me laiſſe pas la

„ liberté néceſſaire pour répondre dignement ;
„ mais cette joie même eſt une réponſe. Nous
„ poſſédions l'Ordre du Clergé : l'Ordre de la No-
„ bleſſe s'eſt joint à nous. Ce jour ſera célèbre
„ dans nos faſtes. Il rend la famille complète. Il
„ termine à jamais les diviſions qui nous ont tous
„ mutuellement affligés. Il va remplir le deſir du
„ Roi ; & l'Aſſemblée Nationale, ou plutôt les
„ États-Généraux vont s'occuper, ſans diſtraction &
„ ſans relâche, de la régénération du Royaume
„ & du bonheur public. „

M. le Duc d'Aiguillon, parlant au nom de la minorité de la Nobleſſe déjà réunie, a dit :

„ En venant, il y a deux jours, nous réunir à
„ l'Aſſemblée Nationale, nous crûmes ſervir la
„ Patrie. Nous cédâmes à l'impulſion irréſiſtible
„ de notre conſcience, mais un ſentiment péni-
„ ble ſe mêloit à la ſatisfaction que nous éprou-
„ vions d'avoir rempli notre devoir. Aujourd'hui,
„ nous voyons, avec le tranſport de la joie, la
„ réunion générale, qui faiſoit l'objet de nos de-
„ ſirs. Le bonheur de la France va être le fruit
„ de cet accord unanime, & ce jour eſt le plus heu-
„ reux de notre vie. „

L'Aſſemblée ſe ſépara. Peu d'inſtans après, les cours du Château furent remplies d'un concours immenſe de Peuple, qui faiſoit retentir l'air des cris de *vive le Roi*. Il dura toute la journée. A l'entrée de la nuit, toute la Ville de Verſailles fut illuminée : il y eut des feux de joie & des témoignages de la plus vive allégreſſe.

RÉUNION des Trois Ordres à l'Assemblée Nationale.

SÉANCE du 25 Juin 1789.

CEs cris de vive notre Père, le Père de la Patrie, le Sauveur de la France, retentissoient encore dans tout Versailles ce matin, à dix heures, lorsque l'Assemblée Nationale s'est réunie.

Des vive Monseigneur le Duc d'Orléans frappent bientôt les oreilles attendries ; & aussi-tôt entra dans la Salle de l'Assemblée Nationale ce Prince auguste, suivi de quarante-six Membres de la Noblesse.

La Salle étoit environnée d'un nombre considérable de personnes que la curiosité avoit attirées de toute part. On avoit lieu, d'après les émeutes d'hier, de craindre quelques désastres. On renforça d'abord la Garde de cinquante Gardes-du-Corps; mais cette augmentation de Troupes pouvant produire un effet contraire, M. Bailly, Président de l'Assemblée Nationale, M. de Vienne & M. de Clermont-Tonnerre sont venus de suite annoncer à la porte la réunion de la Noblesse.

On engagea le Peuple à se tranquiliser, à se contenir & à respecter sur-tout les Ministres du pou-

voir exécutif, qui gardoient la Salle. Le peuple répondit à cette harangue par les ſignes ordinaires de ſon contentement : Vive le Roi, vivent M. Necker & Monſeigneur le Duc d'Orléans !

On a remarqué, dans cette Aſſemblée Nationale, que les Avocats étoient trop nombreux, & que l'envie de parler & de montrer de l'éloquence, faiſoit ſouvent dire à ces Meſſieurs ce que Meſſieurs de Mirabeau, l'Abbé Syeyes, Camus, Mounier, & autres, avoient buriné de leur bouche mâle & énergique.

La réunion du Clergé a eu lieu hier, & l'Archevêque de Paris, hué, honni & écraſé ſous les pierres, a ramené le Public par la remiſe qu'il a faite de ſes pouvoirs à Monſeigneur l'Archevêque de Guyenne.

On ignore ſi elle ſera acceptée.

Necker, homme immortel ! c'eſt à toi que nous devons cette ſalutaire révolution ; ton plan, dicté par l'amour du bien public, ſera ſans doute ſuivi par nos Pères les Repréſentans de la Nation : nos neveux l'adopteront avec reconnoiſſance ; & les États-Généraux futurs verront avec étonnement qu'un Génevois a ſacrifié ſon repos, ſes richeſſes pour la Nation qu'il a choiſie. Oui, tu reſteras avec nous ; toujours nos ſentimens, ſemblables aux tiens, te rappelleront ton ſerment, la triſteſſe que l'idée de ton exil avoit excitée, la joie du Peuple, quand il ſut que tu demeurois avec lui ; tu dois toujours le ſoutenir, ce Peuple qui te chérit & t'honore ;

il ta rendu hier le ſeul ſervice qui étoit en ſon pouvoir ; tu as été porté au Palais de nos Rois ſur les épaules de ce même Peuple dont tu fais l'eſpoir & dont tu es le zélé Défenſeur. Puiſſe-tu vivre auſſi long-temps que tes bienfaits reſteront gravés dans nos mémoires, & puiſſent tes ennemis en mourir de rage!

NOTE DE L'IMPRIMEUR.

Si, comme Marſeille, Paris eût renfermé dans ſon ſein une Place Publique, décorée du nom de ce GRAND HOMME, *elle ſeroit devenue le Temple de la reconnoiſſance. Ce nom cher & béni, orné de feſtons & de guirlandes, auroit été porté juſqu'aux Cieux dans les tendres tranſports d'une Fête Patriotique.*

FIN.